Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215602335-20251215-2025068-DE

COMMUNE DE SAINT PHILIBERT
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	
En exercice :	11
Présents	: 6
Votants	: 8

L'an deux mille vingt-cinq le 15décembre 2025 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PHILIBERT, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. François LE COTILLEC, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2025

PRÉSENTS : François LE COTILLEC - Philippe FLOHIC - Alain LAVACHERIE - Armelle LE FOURNIER - Georges ALBOUY- Marine BARDOU-

ABSENTS EXCUSES : Michèle BELLEGO pouvoir à Armelle LE FOURNIER – Christina CARBONNET SUEUR pouvoir à Marine BARDOU- Anne Du BOISBAUDRY

ABSENTS : Rozenn ANTHOINE - Nathalie CHOQUIER GUILBAUD

Secrétaire de séance : Marine BARDOU

DÉLIBÉRATION N° 2025_0068 RAPPORT MANDATAIRE OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL 2024

Rapporteur : Marine Bardou

La Société Publique Locale Auray Carnac Quiberon Tourisme a présenté son rapport à l'occasion des assemblées (Conseil d'administration et Assemblée Spéciale) de l'Office Intercommunal de Tourisme le 30 septembre 2025.

Conformément à l'article L1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élu désigné par la collectivité pour siéger au sein de l'Office de Tourisme présente et soumet aux débats le rapport annuel au Conseil Municipal.

Le rapport complet qui présente les informations générales, financières, bilan d'activités, étude des risques a été porté à connaissance des conseillers dans le dossier annexé à la convocation.

VU le CGCT et notamment son article L 1524-5

Après l'exposé de Mme Bardou les conseillers présents ont

Pris acte de la présentation du rapport présenté aux membres du conseil municipal

Pour extrait conforme
La secrétaire de séance
Marine BARDOU

Le Maire,
François LE COTILLEC

MAIRIE de ST-PHILIBERT 56 (Morbihan)

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)